

CHAPITRE INTRODUCTIF

LES FRONTIÈRES DANS LE MONDE AUJOURD'HUI

Les frontières politiques : formes, dynamiques, enjeux externes et internes associés aux frontières ?

Les frontières sont des zones de séparation et de contact, qu'elles soient ouvertes, fermées, matérialisées ou non.

Pourquoi les acteurs tracent des frontières et quelles conséquences ont leurs actions ?

Quels sont les affrontements, débats et négociations liés aux frontières ?

I. Des frontières de plus en plus nombreuses

La fragmentation politique du monde se traduit par une multiplication des frontières liée à un nombre croissant d'États sur la planète.

La frontière est une « séparation entre des espaces ».

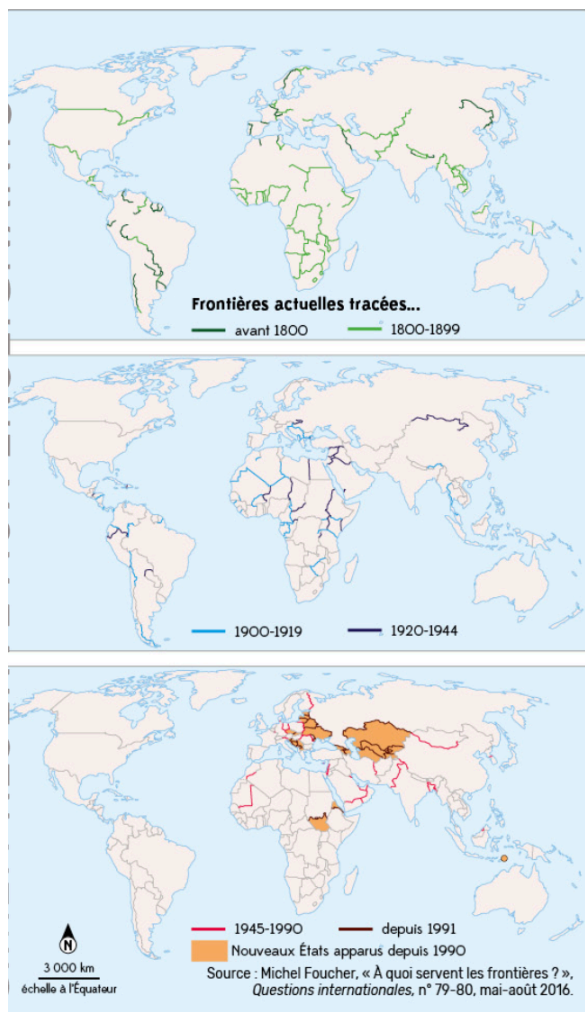
On peut donc différencier les frontières selon l'intensité de la séparation :

▸ *dyade*, c'est-à-dire ouverte (ex : États-Unis/Canada), par opposition à *frontière dure*, c'est-à-dire fermée (ex : Chine populaire/Taiwan)

▸ *froide*, c'est-à-dire pacifique (ex : France/Espagne) ≠ *chaude*, c'est-à-dire belligère (ex : Inde/Pakistan).

On peut aussi différencier les frontières selon les types d'espaces séparés : *frontière terrestre* ou *maritime*.

► planisphères à différentes périodes depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale : une frontiérisation du monde (frontières terrestres)



Les frontières internationales dans le monde



252 000 km de frontières internationales terrestres

319 dyades terrestres



Pays comptant le plus de dyades : Chine et Russie (14 chacun)



1 seule dyade pour le Lesotho, enclavé en Afrique du Sud

Environ 28 000 kilomètres de frontières apparus depuis 1991

Cette série de cartes revient sur l'histoire du tracé des frontières dans le monde.

La première met en évidence les frontières tracées à l'apogée des empires coloniaux et la deuxième celles associées aux guerres mondiales. La troisième identifie les frontières liées à la Guerre Froide et à l'éclatement du bloc soviétique ainsi que les nouveaux États apparus depuis 1990.

Le géographe Michel FOUCHER est spécialiste des frontières. Il a publié plusieurs ouvrages de référence sur la question. On peut ainsi citer *L'invention des frontières* en 1986, *Fronts et frontières. Un tour du monde géopolitique* en 1988 ou *Le retour des frontières* en 2016. Dans *L'Obsession des frontières*, le géographe propose un tour du monde géopolitique des frontières. Il explique la production continue des frontières politiques ces dernières décennies, dans le cadre de l'apparition de nouveaux États.

► Les différents facteurs de cette fragmentation de l'espace politique mondial sont : les conséquences de la Seconde Guerre mondiale, la décolonisation, la disparition du bloc de l'Est et la réactivation de nationalismes plus anciens.

Ainsi, depuis 1945, le nombre d'États membres de l'ONU a été multiplié par près de 4. La définition moderne de l'État est celle de l'État-nation, c'est-à-dire un État rattaché à un territoire souverain.

La multiplication des frontières terrestres est donc le résultat logique de la multiplication des États.

L'Europe orientale, les Balkans, l'Asie centrale et l'Afrique orientale sont les régions du monde qui ont vu apparaître de nouvelles frontières depuis 1990.

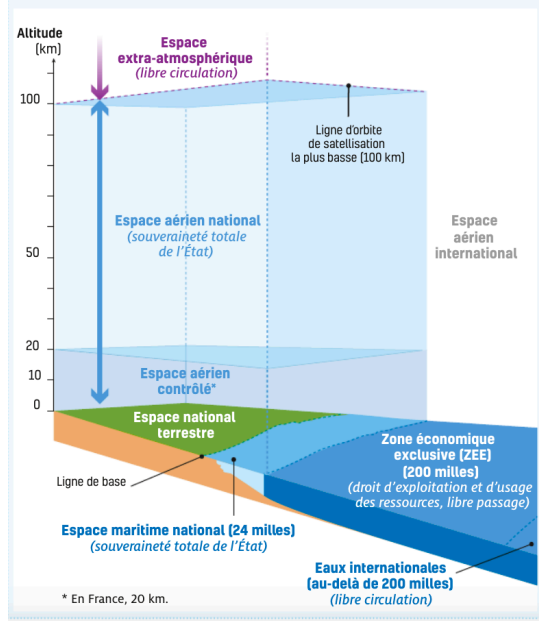
Pour les trois premières régions, il s'agit d'une conséquence du démantèlement de la Yougoslavie et de l'URSS.

► Le monde actuel est parcouru de flux qui sont de moins en moins terrestres et de moins en moins physiques. Avec l'accroissement des flux maritimes, aériens et numériques, les États doivent affirmer leur légitimité sur les espaces non-terrestres pour en contrôler les flux qu'ils supportent. C'est un enjeu de sécurité (protection du territoire) mais aussi un enjeu d'influence (contrôle des réseaux) pour les États.

La réglementation des espaces maritimes et aériens

Par l'article 1 de la convention de Chicago et l'article 2 de la convention de Montego Bay, l'espace aérien où s'exerce la souveraineté de chaque État est constitué par le volume d'air délimité par les frontières terrestres auxquelles s'ajoute l'espace aérien situé au-dessus de ses eaux territoriales.

François Rivet, « Le transport aérien sans frontières? », *Questions internationales*, mars-avril 2016.



Ainsi, la convention de Montego Bay de 1982 fixe le droit maritime. Elle instaure une frontière politique à 24 milles de la côte (souveraineté totale) et un droit d'exploitation des ressources à 200 milles (souveraineté limitée).

La convention de Chicago de 1944 fixe les frontières aériennes à la verticale des frontières maritime et terrestre d'un État. En altitude, il n'y a pas de frontière officiellement fixée : la limite supérieure est en fait une limite physique (orbite de satellisation la plus basse) constituée par l'espace extra-atmosphérique dont le statut est international.

Conclusion I.

- Avec 193 États aujourd'hui contre 51 au moment de la création de l'ONU en 1945, le nombre des **dyades** a augmenté. L'accession à l'indépendance des anciennes colonies entre 1945 et 1990, puis des États nés de la fin de la guerre froide, explique cette inflation du nombre des frontières terrestres.
- Cette augmentation s'explique aussi par la volonté des États de **territorialiser** les océans en affirmant leur souveraineté sur les Zones économiques exclusives pour s'approprier les ressources de l'espace maritime.
- Enfin, pour répondre aux progrès technologiques, les États doivent réfléchir à des frontières de formes nouvelles, comme dans l'espace aérien ou le **cyberspace**.